

DÉCRET N° 86/170 DU 1er/02/86

Portant nomination de Monsieur BOLONDO
Georges en qualité de Directeur des Etudes
et de la Planification.-

LE PREMIER MINISTRE;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'ordonnance n° 019/84 du 25 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 fixant le Statut Général des Fonctionnaires de la République du Congo ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 856/84 du 3 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 85/1423 du 7 Décembre 1985 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/1434 du 17 Décembre 1985, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement.

Le Conseil de Cabinet entendu :

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur BOLONDO Georges, Administrateur des SAF de 4^e échelon est nommé Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.

Article 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

.../...

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de p
de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal officiel e
muniqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 1er FEVRIER 1968

Par Le Premier Ministre,



Ange Edouard POUNGOU

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche

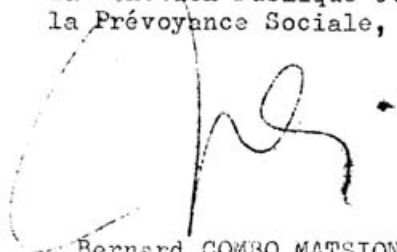


Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU



Ambroise NOUMAZALAY

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA

